

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2008 B 04292

Numéro SIREN : 509 489 779

Nom ou dénomination : A & B NEGOCE

Ce dépôt a été enregistré le 06/10/2022 sous le numéro de dépôt 31782

A & B NEGOCE

Société à responsabilité limitée au capital de 17.000.000 euros

Lieudit L'Ile – 33590 VENSAC
509 489 779 R.C.S BORDEAUX

COMPTES ANNUELS AU 31 MARS 2022

APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

EN DATE DU 30 SEPTEMBRE 2022

A & B NEGOCE
1701 Route de Soudac
33290 LE PIAN MEDOC
Tél. : 05.56.70.20.13
Fax : 05.56.70.20.32
N° Siret : 509 489 779 00017

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/22	Net au 31/03/21
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 255 036		3 255 036	3 255 036
Constructions				205 305
Installations techniques, matériel et outillage				1 429 398
Autres immobilisations corporelles				121 808
Immob. en cours / Avances & acomptes				37 756
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	9 923 019	500 205	9 422 814	3 203 779
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	13 178 055	500 205	12 677 850	8 253 082
Stocks				
Matières premières et autres approv.				741 095
En cours de production de biens	1 902 352		1 902 352	1 944 313
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	217 409		217 409	
Avances et acomptes				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	5 579 906		5 579 906	5 349 881
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	5 015		5 015	22 160
Autres créances	25		25	2 374 127
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	5 285 889		5 285 889	16 427 414
Charges constatées d'avance	15 386		15 386	29 166
ACTIF CIRCULANT	13 005 983		13 005 983	26 888 156
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	26 184 038	500 205	25 683 833	35 141 237

Bilan

	Net au 31/03/22	Net au 31/03/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	17 000 000	17 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	1 162 590	1 162 590
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 260 477	10 979 233
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	887 122	-418 756
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	24 310 189	28 723 067
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	5 080	3 471
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	293 240	264 338
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	982 698	6 094 552
Dettes fiscales et sociales	92 626	55 531
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		278
DETTES	1 373 644	6 418 170
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	25 683 833	35 141 237

Compte de résultat

	du 01/04/21 au 31/03/22 12 mois	du 01/04/20 au 31/03/21 12 mois
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	24 212 269	26 889 401
Production vendue (biens)	3 699 931	3 792 846
Production vendue (services)	278	2 089
Chiffre d'affaires net	27 912 478	30 684 336
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits	2 402	4
Total produits d'exploitation	27 914 881	30 684 341
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	22 437 773	24 385 492
Variation de stock (m/ses)	-175 448	23 576
Achats de m.p & aut.approv.	2 608 541	2 099 836
Variation de stock (m.p.)	741 095	1 709 406
Autres achats & charges externes	1 478 391	2 121 136
Impôts, taxes et vers. assim.	37 934	58 988
Salaires et Traitements	97 484	98 004
Charges sociales	14 650	15 301
Amortissements et provisions	237 002	455 361
Autres charges	5	9
Total charges d'exploitation	27 477 426	30 967 109
RESULTAT D'EXPLOITATION	437 454	-282 769
Opérations en commun		
Produits financiers	345 629	37 766
Charges financières		183 191
RESULTAT FINANCIER	345 629	-145 425
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	783 083	-428 194
Produits exceptionnels	1 709 187	9 818
Charges exceptionnelles	1 560 974	380
RESULTAT EXCEPTIONNEL	148 214	9 438
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	44 175	
BENEFICE OU PERTE	887 122	-418 756

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A & B NEGOCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022, dont le total est de 25 683 833 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 887 122 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/07/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a perduré au cours de cet exercice. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité lors de cet exercice.

L'évènement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, ses conséquences précises sur les exercices à venir ne peuvent être évaluées.

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Activité de broyage transférée à DECONS SAS : l'impact de la cession des investissements est comptabilisé en résultat exceptionnel pour 147 K€.

Acquisition de 37,5 % du capital de la société DECONS FERS NEUFS le 23 mars 2022 au prix de 3 600 000 €.

Avance à la filiale AB CABLES convertie en prêt à long terme rémunéré le 1er avril 2021 à rembourser in finé le 31/03/2029 : cette avance est comptabilisée en créances rattachées à des participations pour 2 320 019 € au 31/03/2022.

Distribution de dividendes de 5 300 000 €.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	3 255 036			3 255 036
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	265 360		265 360	
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 502 911	41 464	2 544 375	
- Installations générales, agencements aménagements divers	171 314		171 314	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	37 756		37 756	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	6 232 377	41 464	3 018 805	3 255 036
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 003 000	5 920 019		9 923 019
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	4 003 000	5 920 019		9 923 019
ACTIF IMMOBILISE	10 235 377	5 961 483	3 018 805	13 178 055

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
AB CABLES 99 SALVATIERRA	4 003 000	-543 648	100,00	928 238
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS DECONS FERS NEUFS 33290 LE PIAN MEDOC	16 000	7 756 450	37,50	1 161 812

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	4 003 000	3 502 795	2 320 019		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	3 600 000	3 600 000			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Le résultat d'AB CABLES pour l'exercice 2021 étant positif à hauteur de 928 238.15€, nous avons repris une partie de la provision sur titres à hauteur de 299 016.42€

La dépréciation totale comptabilisée au 31/03/2022 est donc de 500 204.88€. La dépréciation a été calculée à hauteur de la différence entre la valeur des titres et la valeur d'utilité de la participation qui intègre la marge réalisée sur le stock postérieurement à la clôture de l'exercice.

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	60 055	13 342	73 397	
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 073 513	215 803	1 289 316	
- Installations générales, agencements aménagements divers	49 506	7 857	57 363	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 183 074	237 002	1 420 075	
ACTIF IMMOBILISE	1 183 074	237 002	1 420 075	

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 920 352 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	2 320 019		2 320 019
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 579 906	5 579 906	
Autres	5 041	5 041	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	15 386	15 386	
Total	7 920 352	5 600 333	2 320 019
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 17 000 000,00 euros décomposé en 170 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/09/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-418 756
Prélèvements sur les réserves	5 300 000
Total des origines	4 881 244
Affectations aux réserves	-418 756
Distributions	5 300 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	4 881 244

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2022
Capital	17 000 000				17 000 000
Réserve légale	1 162 590				1 162 590
Réserves générales	10 979 233	-5 718 756	-418 756	5 300 000	5 260 477
Résultat de l'exercice	-418 756	418 756	887 122	-418 756	887 122
<i>Dividendes</i>		5 300 000			
Total Capitaux Propres	28 723 067		468 366	4 881 244	24 310 189

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 373 644 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	5 080	5 080		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	982 698	982 698		
Dettes fiscales et sociales	92 626	92 626		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	293 240	293 240		
Produits constatés d'avance				
Total	1 373 644	1 373 644		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	293 240			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 293 240 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	44 464
Intérêts courus à payer	5 080
Provision congés payés	4 612
Prov charges s/ primes vacances	854
Provisions cot tns	2 037
Provision charges sociales sur cp	1 608
Charges / primes vacances	291
Etat - autres charges à payer	36 395
Total	95 340

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	15 386		
Total	15 386		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/03/2022
France	14 775 151
CEE	13 137 328
TOTAL	27 912 478

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 222 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 560 974	
Produits des cessions d'éléments d'actif		1 708 200
Autres produits		987
TOTAL	1 560 974	1 709 187

A & B NEGOCE
Société à responsabilité limitée au capital de 17.000.000 euros
Lieudit L'Ile – 33590 VENSAC
509 489 779 R.C.S BORDEAUX

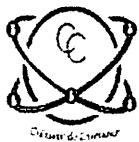
*

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2022

Décision de l'associée unique en date du 30 septembre 2022

Affectation du bénéfice net comptable de l'exercice écoulé s'élevant à 887.121,64 euros à concurrence de 5 % au compte réserve légale, soit 44.356,08 €, et le surplus de 842.765,56 € au compte autres réserves

A & B NEGOCE
1701 Route de Soulae
33290 LE PIAN MEDOC
Tél. : 05.56.70.20.13
Fax : 05.56.70.20.32
N° Siret : 509 489 779 00017



L.Audit
Commissaire aux comptes

SARL L. AUDIT

Nathalie LHUBERT

**Commissaire aux comptes inscrit sur la Liste Nationale des Commissaires aux comptes, rattaché
à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de la GRANDE AQUITAINE**

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

SARL A & B NEGOCE

Lieu dit l'Ile

33 590 VENSAC

Exercice clos le 31 mars 2022

SARL L. AUDIT
3 rue Matignon
33 000 BORDEAUX
Tél.: 06 86 41 71 15

SARL au capital de 129 000 €
808 228 423 RCS BORDEAUX
Siret : 808 228 423 00030
N° TVA : FR4680822842300030

SARL L. AUDIT
Nathalie LHUBERT
3 rue Matignon
33 000 BORDEAUX

Commissaire aux comptes inscrit sur la Liste Nationale des Commissaires aux comptes,
rattaché à la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de la GRANDE
AQUITAINE

A l'associée unique de la société A & B NEGOCE,

1 - Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **A & B NEGOCE** relatifs à l'exercice clos le **31 mars 2022**, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par la Gérante sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au COVID 19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères, et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 - Fondement de l'opinion

2.1 - Référentiel d'audit :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.



Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2 – Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} avril 2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment, nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 – Observations

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note page 8 de l'annexe aux comptes annuels relative aux « faits caractéristiques de l'exercice ».

4 – Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.



Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société pour comptabiliser le chiffre d'affaires et déterminer la valeur d'inventaire des éléments significatifs figurant à l'actif du bilan de la société, à savoir les titres de participations, les créances clients, et des stocks, nous nous sommes assurés de leur conformité aux dispositions légales et réglementaires qui leur sont applicables.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5 - Vérification spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérante et dans les documents adressés à l'associé unique sur la situation financière et les comptes annuels.

S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au COVID 19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'Assemblée générale appelée à statuer sur les comptes.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation vous ont été communiquées dans le rapport de gestion de la Gérante.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.



6 – Responsabilité de la direction et des personnes constituant le gouvernement d’entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d’établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu’elle estime nécessaire à l’établissement de comptes annuels ne comportant pas d’anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d’erreurs.

Lors de l’établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d’évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité de l’exploitation et d’appliquer la convention comptable de continuité d’exploitation, sauf s’il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité. Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérante.

7 – Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l’audit des comptes annuels

Il nous appartient d’établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d’obtenir l’assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d’anomalies significatives.

L’assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d’assurance, sans toutefois garantir qu’un audit réalisé conformément aux normes d’exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d’erreurs, et sont considérées comme significatives lorsque l’on peut raisonnablement s’attendre à ce qu’elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l’article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



SARL L. AUDIT
Commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.
- Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserves ou un refus de certifier ;

SARL L. AUDIT
Commissaire aux comptes

- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

FAIT A BORDEAUX, LE 21 SEPTEMBRE 2022

EN DEUX EXEMPLAIRES ORIGINAUX

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
SARL L. AUDIT



Représentée par Nathalie LHUBERT



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/03/22	Net au 31/03/21
ACTIF				
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	3 255 036		3 255 036	3 255 036
Constructions				205 305
Installations techniques, matériel et outillage				1 429 398
Autres immobilisations corporelles				121 808
Immob. en cours / Avances & acomptes				37 756
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	9 923 019	500 205	9 422 814	3 203 779
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	13 178 055	500 205	12 677 850	8 253 082
Stocks				
Matières premières et autres approv.				741 095
En cours de production de biens	1 902 352		1 902 352	1 944 313
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	217 409		217 409	
Avances et acomptes				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	5 579 906		5 579 906	5 349 881
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	5 015		5 015	22 160
Autres créances	25		25	2 374 127
Disponibilités et divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	5 285 889		5 285 889	16 427 414
Charges constatées d'avance	15 386		15 386	29 166
ACTIF CIRCULANT	13 005 983		13 005 983	26 888 156
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	26 184 038	500 205	25 683 833	35 141 237

Soumis au visa du Commissaire aux Comptes



Bilan

	Net au 31/03/22	Net au 31/03/21
PASSIF		
Capital social ou individuel	17 000 000	17 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 162 590	1 162 590
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	5 260 477	10 979 233
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	887 122	-418 756
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	24 310 189	28 723 067
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	5 080	3 471
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	293 240	264 338
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	982 698	6 094 552
Dettes fiscales et sociales	92 626	55 531
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		278
DETTES	1 373 644	6 418 170
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	25 683 833	35 141 237

Scanné au visa de Commissaire aux comptes


Compte de résultat

	du 01/04/21 au 31/03/22 12 mois	du 01/04/20 au 31/03/21 12 mois
Produits d'exploitation		
Ventes de marchandises	24 212 269	26 889 401
Production vendue (biens)	3 699 931	3 792 846
Production vendue (services)	278	2 089
Chiffre d'affaires net	27 912 478	30 684 336
Dont à l'exportation		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Autres produits	2 402	4
Total produits d'exploitation	27 914 881	30 684 341
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	22 437 773	24 385 492
Variation de stock (m/ses)	-175 448	23 576
Achats de m.p & aut.approv.	2 608 541	2 099 836
Variation de stock (m.p.)	741 095	1 709 406
Autres achats & charges externes	1 478 391	2 121 136
Impôts, taxes et vers. assim.	37 934	58 988
Salaires et Traitements	97 484	98 004
Charges sociales	14 650	15 301
Amortissements et provisions	237 002	455 361
Autres charges	5	9
Total charges d'exploitation	27 477 426	30 967 109
RESULTAT D'EXPLOITATION	437 454	-282 769
Opérations en commun		
Produits financiers	345 629	37 766
Charges financières		183 191
RESULTAT FINANCIER	345 629	-145 425
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	783 083	-428 194
Produits exceptionnels	1 709 187	9 818
Charges exceptionnelles	1 560 974	380
RESULTAT EXCEPTIONNEL	148 214	9 438
Participation des salariés aux résultats		
Impôts sur les bénéfices	44 175	
BENEFICE OU PERTE	887 122	-418 756

*Remis au Visa de
la commissaire aux comptes*
ME

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SARL A & B NEGOCE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2022, dont le total est de 25 683 833 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 887 122 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2021 au 31/03/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 12/07/2022 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2022 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Remis en Visa du Commissaire aux comptes


Règles et méthodes comptables

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Néanmoins, étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

L'émergence et l'expansion du coronavirus début 2020 ont affecté les activités économiques et commerciales au plan mondial. Cette situation a perduré au cours de cet exercice. Cependant, cette situation n'a pas eu d'impacts majeurs sur notre activité lors de cet exercice.

L'évènement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, ses conséquences précises sur les exercices à venir ne peuvent être évaluées.

Remis au Visa du Commissaire aux comptes


Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

Activité de broyage transférée à DECONS SAS : l'impact de la cession des investissements est comptabilisé en résultat exceptionnel pour 147 K€.

Acquisition de 37,5 % du capital de la société DECONS FERS NEUFS le 23 mars 2022 au prix de 3 600 000 €.

Avance à la filiale AB CABLES convertie en prêt à long terme rémunéré le 1er avril 2021 à rembourser in fine le 31/03/2029 : cette avance est comptabilisée en créances rattachées à des participations pour 2 320 019 € au 31/03/2022.

Distribution de dividendes de 5 300 000 €.

Soumis au Visa du Commissaire aux comptes



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains	3 255 036			3 255 036
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	265 360		265 360	
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 502 911	41 464	2 544 375	
- Installations générales, agencements aménagements divers	171 314		171 314	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	37 756		37 756	
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	6 232 377	41 464	3 018 805	3 255 036
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	4 003 000	5 920 019		9 923 019
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	4 003 000	5 920 019		9 923 019
ACTIF IMMOBILISE	10 235 377	5 961 483	3 018 805	13 178 055

Soumis au Visa du Commissaire aux Comptes



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
AB CABLES 99 SALVATIERRA	4 003 000	-543 648	100,00	928 238
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
SAS DECONS FERS NEUFS 33290 LE PIAN MEDOC	16 000	7 756 450	37,50	1 161 812

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	4 003 000	3 502 795	2 320 019		
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	3 600 000	3 600 000			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Le résultat d'AB CABLES pour l'exercice 2021 étant positif à hauteur de 928 238.15€, nous avons repris une partie de la provision sur titres à hauteur de 299 016.42€

La dépréciation totale comptabilisée au 31/03/2022 est donc de 500 204.88€. La dépréciation a été calculée à hauteur de la différence entre la valeur des titres et la valeur d'utilité de la participation qui intègre la marge réalisée sur le stock postérieurement à la clôture de l'exercice.

Soumis au Visa du Commissaire aux Comptes


Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui	60 055	13 342	73 397	
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	1 073 513	215 803	1 289 316	
- Installations générales, agencements aménagements divers	49 506	7 857	57 363	
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 183 074	237 002	1 420 075	
ACTIF IMMOBILISE	1 183 074	237 002	1 420 075	

Scanné au Visa du Commissaire aux comptes



Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 7 920 352 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	2 320 019		2 320 019
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 579 906	5 579 906	
Autres	5 041	5 041	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	15 386	15 386	
Total	7 920 352	5 600 333	2 320 019
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 17 000 000,00 euros décomposé en 170 000 titres d'une valeur nominale de 100,00 euros.

Scannés au Visa de l'annuaire des comptes

[Signature]

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 30/09/2021.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	-418 756
Prélèvements sur les réserves	5 300 000
Total des origines	4 881 244
Affectations aux réserves	-418 756
Distributions	5 300 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	4 881 244

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/04/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/03/2022
Capital	17 000 000				17 000 000
Réserve légale	1 162 590				1 162 590
Réserves générales	10 979 233	-5 718 756	-418 756	5 300 000	5 260 477
Résultat de l'exercice	-418 756	418 756	887 122	-418 756	887 122
Dividendes		5 300 000			
Total Capitaux Propres	28 723 067		468 366	4 881 244	24 310 189

Scanné au Visa du Commissaire aux comptes



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 1 373 644 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	5 080	5 080		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	982 698	982 698		
Dettes fiscales et sociales	92 626	92 626		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	293 240	293 240		
Produits constatés d'avance				
Total	1 373 644	1 373 644		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	293 240			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 293 240 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	44 464
Intérêts courus à payer	5 080
Provision congés payés	4 612
Prov charges s/ primes vacances	854
Provisions cot tns	2 037
Provision charges sociales sur cp	1 608
Charges / primes vacances	291
Etat - autres charges à payer	36 395
Total	95 340

Scannés au Visa de commissaire aux comptes


Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	15 386		
Total	15 386		

Remis au Visa du commissaire aux comptes



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par marché géographique

	31/03/2022
France	14 775 151
CEE	13 137 328
TOTAL	27 912 478

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 8 222 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	1 560 974	
Produits des cessions d'éléments d'actif		1 708 200
Autres produits		987
TOTAL	1 560 974	1 709 187

Scannés au Visa du Commissaire aux comptes

ll